



Listen to this article

« *Et ceux-ci iront au châtement éternel, mais les justes à la vie éternelle.* » — Matth. 25: 31.46.

Si les Saints Ecrits, comme nous l'avons montré, n'enseignent pas la doctrine blasphématoire des tourments éternels, ils annoncent très positivement la punition éternelle qu'encourront les méchants, la classe représentée dans la parabole par les « boucs ». Examinons cette parabole, et la sentence rendue à la fin.

Il a été dit, et c'est bien vrai, que « l'Ordre est la première loi du Ciel » ; mais peu, nous le pensons, ont saisi toute la force contenue dans cette vérité. En jetant un coup d'œil sur les périodes passées du Plan des Ages, nous ne trouvons rien qui nous donne une preuve aussi concluante de l'existence d'un Directeur divin, que l'ordre observé dans toutes ses parties. Dieu avait prévu des temps et des saisons définis et bien arrêtés pour toutes les parties de Son œuvre ; à la clôture de chacune de ces saisons s'est effectué un travail de finition et de nettoyage pour préparer le commencement de la nouvelle œuvre qui devait s'accomplir au cours de la dispensation suivante. Ainsi, à la fin de l'Age judaïque, l'ordre est observé : un travail de moisson, de séparation complète de la classe du « froment » d'avec la classe de la « bale », et un rejet total, de cette dernière, de la faveur de Dieu. Avec le petit nombre jugé digne aux yeux de Dieu, à la fin de cet âge-là, commença un nouvel âge, l'Age de l'Évangile. Actuellement nous nous trouvons au milieu des scènes finales, dans la moisson, de ce dernier Age: le « froment » et l'« ivraie », qui ont crû ensemble durant cet Age, sont en train d'être séparés [écrit en 1900, trad.]. Avec la classe du « froment », dont notre Seigneur Jésus est le Chef, un nouvel Age est sur le point d'être inauguré, et ceux qui composent ce « froment » doivent régner comme rois et sacrificateurs, dans cette nouvelle dispensation; l'élément de l'« ivraie », par contre, est jugé absolument indigne de cette faveur.

Cet ordre se remarque donc dans l'Age judaïque ainsi que dans l'Age en train de se terminer, et notre Seigneur nous informe, par la parabole objet de notre étude, que le même ordre sera observé dans l'Age qui suivra l'actuel Age de l'Évangile.

La moisson de l'Age judaïque a été comparée à la séparation du froment et de la bale; la moisson de cet Age-ci, à la séparation du froment et de l'ivraie; et la moisson de l'Age Millénaire, à la séparation des brebis et des boucs.

Que la parabole des brebis et des boucs se réfère à l'Age Millénaire, cela est clairement indiqué dans les versets 31 et 32: *«Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, alors il s'assiéra sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs.»* (Version Synodale.). Comme dans l'Age présent, tous les actes de ceux qui sont à l'épreuve (des membres de l'Eglise) contribuent à la formation de ce caractère qui déterminera dans chaque cas, en son temps, la décision finale du Juge, il en sera de même du monde (des nations) dans l'Age à venir. Comme dans l'Age présent, l'épreuve de la majorité des membres de l'Eglise, pris individuellement, se termine et que la décision dans leur cas est prise bien avant la fin de l'Age (2 Tim. 4: 7, 8), de même, sous le Règne Millénaire, la décision à propos de certains cas individuels sera prise longtemps avant la fin de l'Age (Esaïe 65: 20); mais dans chaque Age, à sa fin, il y a une « moisson », un temps de séparation générale.

A l'aube de l'Age Millénaire, après le « temps de détresse », s'effectuera devant Christ un rassemblement des nations vivantes; de plus, au temps et dans l'ordre fixés, les morts de toutes les nations seront appelés pour comparaître devant le tribunal de Christ, non pas pour être immédiatement condamnés, mais pour subir une épreuve individuelle, franche et impartiale (Ez. 18: 2-4, 19, 20), sous des conditions extrêmement favorables; à l'issue de cette épreuve, une décision finale déterminera, pour chaque individu, s'il est digne ou indigne de la vie éternelle.

Cette parabole, par conséquent, commence à se réaliser après le temps de détresse, au moment où les nations auront été maîtrisées, quand Satan aura été lié (Apoc. 20:1, 2) et l'autorité du Royaume de Christ établie. Auparavant, l'Epouse de Christ (l'Eglise triomphante) se sera assise avec Lui sur Son trône — le trône de la puissance spirituelle — et aura pris part à l'exécution des jugements du grand jour de colère. Alors, le Fils de l'Homme et Son Epouse, l'Eglise glorifiée, seront révélés et vus des hommes, avec les yeux de la compréhension, et ils « resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père » — Matth. 13: 43.

C'est là la Nouvelle Jérusalem telle que Jean la vit (Apoc. 21), « la sainte cité [symbole de gouvernement] ... descendant du ciel d'auprès de Dieu » (verset 10). Elle descendra durant le temps de détresse et, avant la fin de celui-ci, elle aura touché la terre. C'est la pierre détachée des montagnes sans le secours d'aucune main (mais par la puissance de Dieu), qui sera alors devenue une grande montagne (Royaume), remplissant la terre entière et dont la venue aura effectué la mise en pièces des mauvais royaumes du prince des ténèbres. — Dan. 2 : 34, 35.

C'est là cette glorieuse cité [gouvernement], préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux (Apoc. 21: 2); tôt à l'aube du Millénium, les nations se mettront à marcher à sa lumière (verset 24). On lui apportera la gloire et l'honneur des nations, mais « *il n'entrera chez elle [ou n'en fera partie] rien de souillé* », etc. (verset 27). C'est à ce moment que, du milieu du trône, jaillit un fleuve pur où coule l'eau de la vie (la Vérité non mélangée avec l'erreur). *Et l'Esprit et l'Epouse disent : Viens et prends-en gratuitement* (Apoc. 22 : 17). C'est à ce moment que commence l'épreuve du monde, le grand jour de jugement du monde, d'un millier d'années.

Mais même dans ce temps de faveur, temps de bénédiction et de guérison des nations, quand Satan sera lié, le mal maîtrisé, l'humanité en train d'être libérée des griffes de la mort, et lorsque la connaissance de l'Eternel remplira la terre, il se développera deux classes que notre Seigneur compare ici à des brebis et à des boucs. Comme Il nous le dit, Il séparera les uns d'avec les autres. La classe des brebis sera constituée de ceux qui seront doux, qui se laisseront enseigner et conduire de bon gré ; ceux-là seront rassemblés durant l'Age Millénaire à la droite du Juge, cette place étant le symbole de Son approbation et de Sa faveur. Mais la classe des boucs, des entêtés et des obstinés, qui « grimpent toujours sur les rochers », qui cherchent des places en vue parmi les hommes et leur approbation et se nourrissent de misérables détritits, tandis que les brebis paissent dans les riches pâturages de la Vérité préparés par le Bon Berger, ces boucs-là sont rassemblés à la gauche du Juge, à l'opposé de la position de faveur, comme sujets ayant encouru Sa disgrâce et Sa condamnation.

L'accomplissement de cette œuvre de séparation des brebis et des boucs requerra tout l'Age Millénaire. Durant cet Age-là, chaque individu, parvenant graduellement à la connaissance de Dieu et de Sa volonté, prendra place à la droite du Seigneur, place de faveur, ou à Sa gauche, place de défaveur, selon qu'il mettra à profit ou non les occasions

favorables de retour à Dieu que fournira cet Age d'Or. A la fin de cet Age, le monde entier se sera classé en deux groupes, comme le montre la parabole.

La fin de cet Age-là sera la fin de l'épreuve ou jugement du monde, et alors une décision finale sera prise à propos de ces deux classes. Ceux de la classe des « brebis » recevront une récompense parce que, durant leur Age d'épreuve et de discipline, ils auront cultivé et manifesté le merveilleux caractère d'amour, décrit par Paul comme accomplissement de la Loi de Dieu (Rom. 13 : 10). Ils l'auront manifesté l'un envers l'autre quand ils se seront trouvés dans le besoin, traversant de pénibles moments ; et ce qu'ils auront fait l'un à l'autre, le Seigneur le comptera comme fait à Lui-même, les tenant tous pour Ses frères, des enfants de Dieu, dont la nature sera toutefois humaine, tandis que la Sienne est divine.

La condamnation de la classe des « boucs » sera prononcée en raison d'un manque d'esprit d'amour, comme le montre la parabole. Sous des circonstances favorables analogues à celles dont profiteront les « brebis », les « boucs » résisteront volontairement à l'influence modelante de la discipline du Seigneur et endurciront leur cœur. La bonté de Dieu ne les amènera pas à la véritable repentance; comme Pharaon jadis, Ils mettront à profit Sa bonté pour faire le mal. Les « boucs », qui n'auront pas formé en eux l'élément de l'amour, la loi de Dieu et du Royaume, seront estimés indignes de la vie éternelle, et détruits; les « brebis » par contre, qui auront développé en eux la ressemblance à Dieu (l'amour), et qui l'auront montrée dans leur caractère, doivent être installées comme gouverneurs subalternes de la terre au cours des âges futurs.

A la clôture de l'Age Millénaire, lors du règlement final des affaires humaines, Christ s'adresse ainsi à Ses brebis : « *Venez, les bénis de mon Père, héritez du royaume qui vous est préparé dès la fondation du monde.* » — Verset 34.

Il est manifeste que les « brebis » auxquelles s'adresseront ces paroles, à la clôture du Millénium, ne sont pas les brebis de l'Age de l'Évangile, les membres de l'Église de l'Évangile, mais ces « autres brebis » desquelles a parlé le Seigneur (Jean 10 :16). Et le royaume préparé pour elles dans le plan divin, dès la fondation du monde, n'est pas le royaume préparé pour l'Église de l'Évangile. L'Église recevra son royaume au commencement du Millénium. Mais le royaume dont il est question ici est le royaume préparé pour les « brebis » de l'Age Millénaire. Leur royaume sera la domination de la terre, donnée à l'origine à Adam, mais perdue du fait du péché ; cette domination doit être

rétablie de nouveau lorsque l'homme sera amené à la perfection et rendu ainsi capable de la recevoir et d'en user. Cette domination ne sera pas une domination de certains membres de la race humaine sur d'autres, mais une domination collective ; tous les hommes seront rois, et ils auront tous des droits et des privilèges égaux pour ce qui concernera l'appropriation et la jouissance de tous les biens de la terre. Les gens formeront un peuple souverain ce sera une magnifique et grande république établie sur la base d'une justice parfaite, où les droits de tous les hommes seront préservés, parce que la Règle d'Or sera inscrite sur tous les cœurs : tous les hommes aimeront leur prochain comme eux-mêmes. Cette domination exercée par tous s'étendra à toute la terre et sur toutes ses riches et abondantes réserves de toutes sortes prévues pour le bien des hommes (Gen. 1 : 28 ; Ps. 8 : 5-8). Le royaume du monde, devant être donné à ceux d'entre la race humaine rachetée qui seront amenés à la perfection et qui s'en montreront dignes, à la fin du Millénium, est clairement différencié de tous les autres royaumes, étant appelé royaume préparé pour eux « dès la fondation du monde » ; la terre a en effet été faite pour être la demeure et le royaume éternels des hommes parfaits. Mais le royaume conféré à Christ, dont l'Eglise, Son « Epouse », devient cohéritière, est un royaume spirituel établi « *bien au-dessus des anges, des principautés et des puissances* », et il « n'aura pas de fin », le Royaume Millénaire de Christ, qui se terminera, étant simplement le commencement du pouvoir et du gouvernement que Christ exercera (1 Cor. 15 : 25-28). Ce royaume céleste et spirituel, sans fin, fut préparé bien avant la fondation de la terre, son début se reconnaissant en Christ, « le commencement de la création de Dieu ». Il fut prévu pour Christ Jésus, le Premier Engendré ; et même l'Eglise, Son Epouse et cohéritière, fut aussi élue, désignée en Lui avant la fondation du monde — Eph. 1 : 4.

Le royaume ou gouvernement de la terre est le royaume qui a été en préparation pour le genre humain depuis la fondation du monde. Il était convenable que l'homme souffrît six milliers d'années sous la domination du mal, pour apprendre quels en sont les effets inévitables : la misère et la mort, et afin que fussent démontrées, par contraste, la justice, la sagesse et la bonté de la divine loi d'amour. Il faudra ensuite le septième millier d'années, sous le règne de Christ, pour relever l'homme de la ruine et de la mort, et le ramener à l'état de la perfection, le rendant ainsi propre à « hériter du royaume qui lui a été préparé dès la fondation du monde ».

Ce royaume, dans lequel tous seront rois, sera une grande république universelle dont la stabilité et l'influence bienfaisante seront assurées par la perfection de tous ses citoyens,

résultat très désiré actuellement, mais impossible à atteindre à cause du péché. Le royaume de Christ durant le Millénium sera, au contraire, une théocratie qui gouvernera le monde (durant la période du rétablissement où il y aura encore imperfection), sans égard au consentement ou à l'approbation des hommes.

Les frères de l'Eglise de l'Évangile ne sont pas les seuls « frères » de Christ. Tous ceux qui en ce temps-là auront été rétablis à la perfection, seront reconnus comme fils de Dieu; ils seront fils de Dieu dans le même sens que l'était Adam (Luc 3 : 38) ; ce seront des fils humains. Et tous les fils de Dieu, qu'ils soient sur le plan d'existence humain, angélique ou divin, sont frères. L'amour de notre Seigneur, pour Ses frères humains, est exprimé ici. De même que le monde a actuellement l'occasion de rendre service à ceux qui doivent sous peu devenir fils de Dieu sur le plan divin d'existence, et frères de Christ, de même les hommes auront au cours de l'âge prochain de nombreuses occasions de venir en aide à leurs frères humains, les uns aux autres.

Les nations mortes, lorsqu'elles seront de nouveau amenées à l'existence, auront besoin de nourriture, de vêtements, de logements. Quelque grandes que puissent avoir été leurs possessions dans cette vie-ci, les hommes, du fait de la mort, seront tous placés sur un pied d'égalité ; l'enfant et l'homme d'âge mûr, le millionnaire et l'indigent, l'homme instruit et celui qui aura manqué d'instruction, l'homme cultivé et l'ignorant de même que le dégradé, tous auront de nombreuses possibilités de témoigner de la bienveillance, et c'est ainsi qu'ils auront le privilège de devenir des collaborateurs de Dieu. Rappelons-nous ici l'exemple donné dans le cas de Lazare : Jésus le réveilla seulement de la mort, et ensuite Il permit aux amis de Lazare, réjouis, de le débarrasser de son linceul, de le vêtir et de lui donner à manger.

De ces hommes ramenés de la tombe, il est en outre dit qu'ils auront été « malades et en prison » (plus exactement, gardés ou surveillés). La tombe est cette grande prison où des millions d'êtres humains sont retenus inconsciemment captifs. Mais lorsqu'ils en seront libérés, leur rétablissement à la perfection ne sera pas une œuvre instantanée. N'étant pas encore parfaits, ces êtres peuvent à bon droit être appelés malades, sous surveillance. Ils ne seront pas morts ni encore rendus parfaits et amenés à la vie. Et toute condition se situant entre ces deux conditions que nous venons de mentionner, peut être à juste titre symbolisée par la maladie. Les hommes continueront à demeurer sous une garde, une surveillance jusqu'à ce qu'ils soient guéris, qu'ils aient atteint la perfection physique, mentale et morale.

Pendant tout ce temps-là, des occasions en grand nombre se présenteront pour que l'on puisse s'aider, sympathiser, s'instruire et s'encourager mutuellement; et tout défaut d'aide à son prochain indiquera un manque de l'Esprit d'amour du Seigneur.

Puisque le genre humain ne sera pas ressuscité d'un seul coup, mais graduellement, durant les mille ans, chaque nouveau groupe de ressuscités trouvera une armée d'assistants en ceux qui l'auront précédé. L'amour et la bienveillance, que les hommes témoigneront alors les uns aux autres (aux frères de Christ), le Roi les comptera comme témoins à Lui-même. De grands actes ne sont pas assignés comme condition à l'attribution des honneurs et des faveurs que recevront les justes; ceux-ci se seront simplement mis en accord avec la loi d'amour de Dieu et l'auront prouvé par leurs actes. « *L'amour est l'accomplissement de la Loi* »(Rom. 13 10) ; et encore « *Dieu est amour* ». (1 Jean 4 : 8). Ainsi, lorsque l'homme sera rétabli à l'image de Dieu, étant de nouveau « très bon »(Gen. 1 : 31), il sera aussi une vivante expression de l'amour.

« *Héritez du royaume qui vous est préparé dès la fondation du monde* » ne signifie pas un gouvernement indépendant de la loi et de la suprématie divines. En effet, si Dieu donna à l'homme, à l'origine, la domination sur la terre, et s'Il projette de la lui rendre quand Il l'aura préparé à l'exercer en toute confiance, nous ne devons pas croire qu'Il désire que l'homme gouverne la terre autrement qu'en se soumettant à Sa suprême loi, ou en s'accordant avec celle-ci. « *Que Ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel* », doit être pour toujours le principe de ce gouvernement. L'homme dès lors exercera sa domination en harmonie avec la loi du ciel, se réjouissant continuellement d'effectuer la volonté de Dieu, dont la faveur signifie la vie et « à la droite [position de faveur] » duquel il y a « des délices éternelles » (Ps. 16 : 11). Oh qui ne s'exclamerait « Hâtez-vous, âges de gloire ! » et ne rendrait gloire et honneur à Celui dont les plans empreints d'amour s'épanouissent en une telle plénitude de bénédictions ?

Examinons maintenant le message qui sera adressé à ceux qui se rassembleront à la gauche du Seigneur « *Retirez-vous de moi, maudits* »(condamnés), condamnés comme vases indignes de la gloire et de l'honneur de la vie, qui n'auront pas voulu céder aux influences façonnantes et modelantes de l'amour divin. Quand ceux-ci, ces « frères », avaient faim et soif, ou étaient nus, malades et en prison, vous n'avez pas pourvu à leurs besoins, et vous avez ainsi continuellement montré que vous vous trouviez en désaccord avec la cité céleste (le Royaume) ; car, « *il n'entrera chez elle rien de souillé* ». La décision qui sera prise, la

sentence qui sera rendue à l'égard des membres de cette classe sera « *Retirez-vous de moi, maudits; allez dans le feu [symbole de destruction] éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges.* » (Matth. 25 : 41). En un autre endroit (Héb. 2 : 14), il est écrit sans l'emploi d'aucun symbole que Christ anéantira « *celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable* ».

« *Et ceux-ci [les boucs] iront au châtement éternel [du grec, *ainios*, permanent], mais les justes à la vie éternelle [du grec, *ainios*, permanente]* ». La punition sera aussi permanente que la récompense. L'une et l'autre seront éternelles.

W.T. 2606 - C.T.R. 1900.